PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL Séance du 31 mai 2021

Tous les membres sont présents.

La séance a été ouverte à 20h00 par Laurent MARCE, maire.

Mr FLATTOT Jean-Luc a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES – Administration générale

Habitat Dauphinois – Consultation vente logements

Afin de permettre aux locataires des 7 logements HLM situés au « 45 rue des Hoches » de devenir propriétaires, la commune doit être consultée.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité émet un avis défavorable pour la vente de ces biens par habitat dauphinois.

Remplacement agent administratif

Mr le maire informe le conseil municipal que l'agent en charge de la comptabilité est actuellement en arrêt maladie pour une durée indéterminée et qu'il convient de la remplacer.

Recrutement d'un agent technique

Mr le maire informe le conseil municipal que Mr Franck DESPINASSE est recruté comme agent technique à compter du 07 juin 2021 sur un horaire hebdomadaire de 32h.

COMMUNICATION

- La commission est en train de créer une « lettre d'information » à destination des habitants de Talencieux, avec pour objectif, une distribution sur la 1ère quinzaine de juillet. Les habitants pourront ainsi y retrouver l'ensemble des projets réalisés sur ce premier semestre 2021 et les réalisations à venir sur la 2ème partie de l'année 2021
- Mise en place d'un support de communication entre les élus de la commune de Talencieux.

SCOLAIRE – VIE ASSOCIATIVE

Suite à la mise en place du « portail famille » permettant aux familles le règlement des frais périscolaires par internet; un solde positif peut être constaté sur les comptes lorsque la famille ne réside plus à Talencieux ou qu'aucun enfant de la famille n'est encore scolarisé dans une école de la commune. Après délibération, le conseil municipal décide de pouvoir procéder au remboursement des familles de ce solde positif non utilisé par l'intermédiaire d'un mandant de paiement accompagné des justificatifs.

Délibération est prise à l'unanimité.

> Interventions musicales en milieu scolaire

En partenariat avec le Conservatoire Ardèche Musique & Danse, il est proposé l'accompagnement d'un enseignement musical en milieu scolaire. Après délibération, le conseil municipal soutient ce projet musical pour l'école privée St-Joseph à la rentrée scolaire 2021/2022 et autorise le maire à signer la convention correspondante. Le tarif est de 600 €/cycle.

Délibération est prise à l'unanimité (Mr DE FAY DE LA ROCHE ne prend pas part au vote).

Centre de loisirs

Une convention a été passée en juillet 2018 avec Familles Rurales, Groupement des Associations Familles rurales de l'Ardèche pour la gestion d'une structure d'Accueil Collectif de Mineurs sur la commune de Talencieux. Un avenant précisant les changements opérés pour l'année 2021 sera signé.

Délibération est prise à l'unanimité.

> Tarification cantine-Garderie 2021/2022

Suite à l'augmentation du prix du repas faite par le prestataire, le conseil municipal (13 voix pour, 2 voix contre) décide d'augmenter le tarif de vente du repas, à savoir :

Cantine: repas enfant (5,40 €)

 Pour les repas commandés hors délai, une majoration de 1 € sera appliquée.

•

Mr FLATTOT & Mme MICOUD regrettent que le quotient familial ne soit pas pris en compte dans le calcul du prix de vente du repas de la cantine.

Les taris de la garderie restent inchangées, avec maintien de la gratuité du 3^{ème} enfant d'une même famille, sur la même plage horaire.

Garderie:

Matin	07h30 - 08h30	1,40 €
Midi	11h30 - 12h30	1,40 €
	12h30 - 13h30	1,40 €
Soir	16h30 - 17h30	1,40 €
	17h30 - 18h30	1.40 €

> Portail famille périscolaire

Le démarrage a eu lieu le 17 mai 2021. La dernière formation concernant la régie est programmée le 10 juin 2021.

➤ Le repas des aînés sera prévu un dimanche, fin novembre 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

> Aménagement terrain situé à côté de l'église

Un devis concernant l'achat de mobilier urbain a été validé (barrières, banc, table, corbeille, fontaine). Une première demande d'alignement, côté RD370, a été faite auprès du département.

- La haie d'arbustes située le long du mur « place de l'église » sera arrachée. Un grillage sera mis en place pour sécuriser la zone.
- Le déménagement d'une classe à l'école publique « Tous les Vents » est prévu début juillet.

URBANISME

- La commission a examiné 2 demandes de permis de construire :
- Construction d'une maison individuelle (chemin du Cépage Patroly)
- Construction d'une terrasse couverte (route de Patroly)

6 déclarations préalables :

- Piscine (chemin de la Croze)
- Abri de jardin (rue des Rameaux)
- Division en vue de construire (chemin d'Assuis)
- piscine (rue des Rameaux)
- Abri de jardin (route de Balais)
- Piscine (rue du Verger)
- La commission sera en charge de la mise à jour de l'adressage postal en vue du déploiement de la fibre.

BATIMENTS - TRAVAUX

- Réfection voirie (chemin des Rioux, rue du Verger et impasse des Fonts). Les demandes de devis sont en cours.
- Syndicat départemental d'électricité: Suite aux dégradations des luminaires situés derrière le complexe sportif, le montant du devis des réparations s'élève à 3 123 € HT, dont 1 301 € à la charge de la commune.
- Commerce multi-services : la VMC a été changée pour un montant de 1 001 € HT.

DIVERS

Système vidéo protection: suite à la présentation de ce dispositif faîte par Mr l'adjudant-chef GEREYS et après réflexion, le conseil municipal décide de lancer l'étude.

La séance est levée à 22h10.

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 05 juillet 2021 à 20h.